

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-788772

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 13.41

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Id - chaneikh Ouiriane

28/04/1996

A 59859

Date de naissance :

Adresse : Bel oued oum Rabbani Résidence Colza Etg 3 Appt 1R

Tél. : 06 82 16 73 23

Total des frais engagés : 3318, 50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR ID C. CHANEIKH
OPHTALMOLOGISTE
77, Rue Prince Moulay Abdallah
CASA, Tél. : 0522 27 51 75
0522 47 08 90

Cachet du médecin :

Date de consultation :

22/09/2023

Nom et prénom du malade :

ID - C. CHANEIKH OUIRIANE

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant
ame troie

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

✓

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/02/23	S		300	INP : 091027060

Dr BENHOUNA Kamal
OPHTALMOLOGISTE
77, Rue Prince Moulay Abdallah
CASABLANCA, Tél. + 0522 27 51 75
Tél. + 0522 47 08 90

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

Montant de la Facture

22/02/23

18,55

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

Montant détaillé des Honoraires

25/03/2023

2 Versu
4 Montu

3000D

H

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
[Diagramme d'ODF]				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

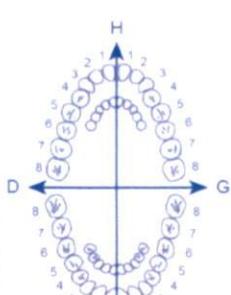
H

25533412 | 21433552

00000000 | 00000000

35533411 | 11433553

G



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

E10146800

70x32x32

COLLYRE
acide salicylique
Flacon de 10 ml

Sophtal® 0,1%

Sophtal® 0,1%

COLLYRE

acide salicylique
Flacon de 10 ml

صوفتال® 0,1%

قطرات العين
حمض الساليسيليك
قارورة من سعة 10 مل

SOPHTAL® 0,1%

Collyre, flacon de 10 ml

AMM N° 92/98 DMP/21



6 118000 020271

SOPHTAL® 0,1% COLLYRE

Voie locale.

EN INSTILLATION OCULAIRE.

NE PAS INJECTER,

NE PAS AVALER.

INDICATIONS:

Irritations oculaires chroniques
non infectieuses.

COMPOSITION:

Acide salicylique.....0,100 g
Gluconate de chlorhexidine, chlorure
de sodium, acide borique, borax,
eau distillée de rose, eau purifiée.
Lire attentivement la notice avant
utilisation.

Tout flacon entamé doit être
utilisé dans les 15 jours. Notez en
clair la date d'ouverture sur l'emballage.

Tenir hors de la vue et de
la portée des enfants.

صوفتال® 0,1% قطرات للعين

استخدام موضعى.
لتقطير في العين.
لا يحقن.
لابلاع.

دوعي الاستعمال :
تهيج مزمن للعين الغير مصابة بالعدوى.

التركيبة :
حمض الساليسيليك.....0,100 غرام
غلوكونات الكلورهيكسيدين،
كلورور الصوديوم، حمض البيروك،
بوري، ماء الورد المنطر، ماء مصفى.
اقرأ النشرة بدقة قبل الاستعمال.
يجب استخدام أي قارورة مفتوحة
خلال 15 يوماً. أكتب يوم تاریخ
الفتح على العبوة.
يحفظ بعيداً عن مرأى ومتناول الأطفال.

S
SotHEMA

Titulaire d'AMM/ Fabricant :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura - Maroc

04/20

Sophtal® 0,1%

COLLYRE
acide salicylique
Flacon de 10 ml

Facture



Facture N° :
270
Date :
2023-03-25
Client :
ID CHOUEIKH
OUIJDANE

SOCIETE EXTRA
OPTIC
115, Bd Ghandi
Tel: 0522 233348 / 0680797471

VS	SPH	CYL	AXE	ADD
VLD	-2.25			
VLG	-1.75	-0.25	55	

N°	Désignation	Qte	PUTTC	MT
1	PREVRNCIA 1.5	1	1100.00	1100.00
2	PREVRNCIA 1.5	1	1100.00	1100.00
3	monture optique AR	1	800.00	800.00

TVA	20%	Total TVA	500.00
Total HT	2500.00	Net à payer	3000.00

Arrêtée la présente facture à la somme :

trois mille Dirhams

Mode de paiement : ESPECE

SOCIETE EXTRA OPTIC - 115, Bd Ghandi - 0522 233348 / 0680797471 - extraoptic@pubwebo.com
IF: 15298485 - ICE: 000305908000034 - RC:338153 - TP:358/3135 - INPE:095011003

EXTRA
OPTIC
115 BD GHANDI CASABLANCA
INPE: 095011003

Docteur BENNOUNA Kamal

OPHTALMOLOGISTE

Diplômé de La Faculté de Médecine de Montpellier

MALADIES et CHIRURGIE des YEUX

CHIRURGIE de la MYOPIE AU LASER

ANGIOGRAPHIE - LASER

الدكتور بنونة كمال

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بمونبولي

جراحة قصر النظر بأشعة الليزر

Casablanca Le, 22/02/2023 الدار البيضاء في

Madame ID-CHOUEUKH Ouidane

UNE PAIRE DE LUNETTES + MONTURE :

VERRES DE LOIN ANTIREFLETS

Oeil Droit : -2,25

Oeil Gauche : (55° -0,25) -1,

18.50

Sophia



~~EXTRA OPTIC
MME HABIBIERRAR
115 BD GHANDI CASABLANCA
INPE: 09501003~~

BENNOUNA Kamal
OPHTALMOLOGISTE
7, Rue Prince My Abdellah - C.
tél: 0522 27 51 75 / 0522 47 08

PHARMACEUTIQUE
Dr Achane El Oulfa
35 Boulevard Oum Errabbi Hay Yacout
EL OULFA-CASABLANCA Tel. 05 22 50 86 12



Docteur BENNOUNA Kamal

OPHTALMOLOGISTE

Diplômé de La Faculté de Médecine de Montpellier

MALADIES et CHIRURGIE des YEUX

CHIRURGIE de la MYOPIE AU LASER

ANGIOGRAPHIE - LASER

الله تَوَّرْ بِنُونَةَ كَمَال

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بمونبولي

جراحة قصر النظر بأشعة الليزر

Casablanca Le, الدار البيضاء في

Casablanca, le mercredi 22 février 2023

NOTE D'HONORAIRES

Concernant,

Madame ID-CHOUEUKH Ouidane

pour consultation de spécialiste (Cs)

s'élevant à la somme de:

Trois cents dirhams (300 dhs)

BENNOUNA Kamal
OPHTALMOLOGISTE
1, Rue Prince My Abdellah - Casablanca
Tel: 0522 27 51 75 / 05 22 47 08

